

Rapport du Président

Commission permanente du jeudi 20 octobre 2022 N° CP-2022-9-14-1 N° applicatif 4607

14 ème **Commission**Commission Agglomération de Mulhouse

Service instructeur Service de la tarification solidarité

Service consulté

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA COMMUNE DE SAUSHEIM AU TITRE DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET DE MISE AUX NORMES DE L'EHPAD " LE QUATELBACH "

Résumé : Le présent rapport a pour objectif d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 515 110 € à la Commune de SAUSHEIM pour les travaux de rénovation et de mise aux normes des chambres et des salles de bains en termes d'accessibilité et de système de sécurité incendie de l'EHPAD « Le Quatelbach » à SAUSHEIM dont la Ville est propriétaire.

La Commune de SAUSHEIM est propriétaire du bâtiment de l'EHPAD « Le Quatelbach ». Ce projet de travaux de rénovation et de mise aux normes est à l'étude depuis plusieurs années au niveau de la Commune, en concertation avec l'EHPAD et le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon, qui sera maître d'œuvre pour sa réalisation.

Le projet consiste en la mise aux normes du système de sécurité incendie ainsi qu'au réaménagement des 69 chambres en agrandissant l'espace des salles de bains afin qu'une personne en fauteuil roulant puisse y tourner et qu'un transfert puisse être réalisé entre le fauteuil et le cabinet de toilette ou le siège de douche.

Ces aménagements offriront un cadre de vie amélioré et plus fonctionnel aux résidents de l'EHPAD, ainsi que de meilleures conditions de travail pour les professionnels.

Le coût de l'ensemble de ces travaux, au stade avant-projet sommaire, est estimé à 1 717 032 € HT.

Le plan de financement du projet comporte une aide à l'investissement de 600 000 € de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), dont l'attribution a été notifiée par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé du Grand-Est.

La Commune de SAUSHEIM financera quant à elle le projet à hauteur de 690 355 €, sans augmentation du loyer acquitté par l'EHPAD.

Dans le cadre de la politique de soutien à l'investissement des EHPAD, l'établissement est éligible à une subvention d'aide à l'investissement de la part de la Collectivité d'un montant de 515 110 €, correspondant à 30 % du coût de l'opération hors taxe.

Aussi, il est proposé d'attribuer à la Commune de SAUSHEIM une subvention d'investissement d'un montant 515 110 €, ainsi que d'approuver la convention de versement correspondante annexée au présent rapport, permettant ainsi de conclure le plan de financement de l'opération et d'éviter une incidence sur le prix de journée à la charge des résidents qu'induirait le recours à un emprunt.

La Commission Agglomération de Mulhouse, dans sa séance du 29 septembre 2022, a émis un avis favorable sur ce rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer à la Commune de SAUSHEIM une subvention d'investissement d'un montant 515 110 € pour la réalisation de travaux de restructuration et de mise aux normes de l'EHPAD « Le Quatelbach » à SAUSHEIM,
- D'approuver les termes de la convention y afférente à conclure avec la Commune de SAUSHEIM, telle qu'annexée au présent rapport et de m'autoriser à la signer,
- D'acter que les crédits concernés seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P101	P1010046	P101E06	T01	(3249) 204-2324-4238	515 110 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Frédéric BIERRY